

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés

Siège : Cité 493 logts Bt 8 n°01 Hai El Djorf Bab Ezzouar Alger

Tél/fax : 021-24-14-28/021-24-89-99/021-24-76-65

Site Web: [www.onca.dz/contact@onca.dz/cnonca@gmail.com](http://www.onca.dz/contact@onca.dz/cnonca@gmail.com)



# Rapport moral et financier 2019/2020

Période du : 01/10/2019 au : 30/09/2020

## Sommaire

### RAPPORT MORAL

I.	INTRODUCTION .....	4
II.	MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS DE L'AGO DU 11/11/2019 .....	5
III.	EFFECTIF ET RECOUVREMENT DES COTISATIONS .....	6
	1. La population des comptables agréés en chiffres .....	6
	2. Le recouvrement des cotisations professionnelles .....	8
IV.	ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL .....	8
	1. Décisions prises par le conseil et leurs niveaux d'exécution .....	8
	2. Activités de l'ONCA au sein des organes du C.N.C. ....	9
V.	BILAN DE LA FORMATION.....	11
	1. La formation intrinsèque.....	11
	2. La formation thématique.....	11
VI.	AUTRES ACTIONS.....	11
	1. Commission Ad Hoc de lutte contre l'exercice illégal .....	11
	2. Activités des délégués.....	12
	3. Confection du cachet unique du comptable. ....	12
	4. Réactivation du site WEB .....	12
VII.	ACTIONS A ENGAGER POUR L'EXERCICE 2020-2021.....	13

### Rapport financier

I.	SITUATION GLOBALE DE TRESORERIE .....	15
	1. Mouvement de Trésorerie du 01/10/2019 au 30/09/2020.....	15
	2. Recettes par nature sur la période .....	15
	3. Evolution de la trésorerie par compte bancaire .....	15
II.	RECAPITULATION DES DEPENSES DU 01/10/2019 AU 30/09/2020 .....	16
III.	INVENTAIRE DES BIENS .....	17
IV.	BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021 .....	18
	1. Dépenses prévisionnelles .....	18
	2. Recettes prévisionnelles .....	18

**1<sup>ère</sup> partie**  
**RAPPORT MORAL**

## I. INTRODUCTION

Le présent document s'adresse aux professionnels inscrits au tableau du CNC 2020 et convoqués en assemblée générale ordinaire. Il est composé de trois parties :

- La première se rapporte au Rapport Moral du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés ;
- La seconde comprend le bilan financier ainsi que la situation de trésorerie arrêtée au 30/09/2020 ;
- La troisième concerne le budget prévisionnel pour la période allant du 01/10/2020 au 30/09/2021.

La composition du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés est de neuf (09) membres, dont les noms suivent :

Noms	Prénoms	Qualité
M. EL BESSEGGHI	Mourad	Président
M. DEGLA	Lazhar	Secrétaire Général
M. DJELID	Tahar	Trésorier
M. HAMIDI	Azzedine	Membre
M. BELILET	Abdelhafid	Membre
M. FOUFA	Hamid	Membre
M. ATIK	Laala	Membre
M. AICHAOUI	Ali	Membre
M. NAGA	Sassi	Membre

- Madame YOUYOU Ghania Nabila, représente Monsieur le ministre des Finances et siège au sein du conseil de l'ONCA,
- Monsieur BENDAOUUD Abderrazek, assure régulièrement la fonction de censeur pour un mandat de trois ans, s'achevant le 30/09/2020.

## II. MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS DE L'AGO DU 11/11/2019

Les comptables agréés présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue le 11/11/2019 à l'hôtel El Riadh Alger ont adopté cinq résolutions. Cette Assemblée a été tenue en seconde convocation faute de quorum lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 11-27 du 27/01/2011.

Le procès-verbal de cette A.G.O. a été publié dans deux quotidiens nationaux et transmis aux pouvoirs publics.

Le Conseil national de l'Organisation a mis en œuvre les cinq (05) résolutions prises lors de cette rencontre, synthétiquement repris dans le tableau ci-dessous

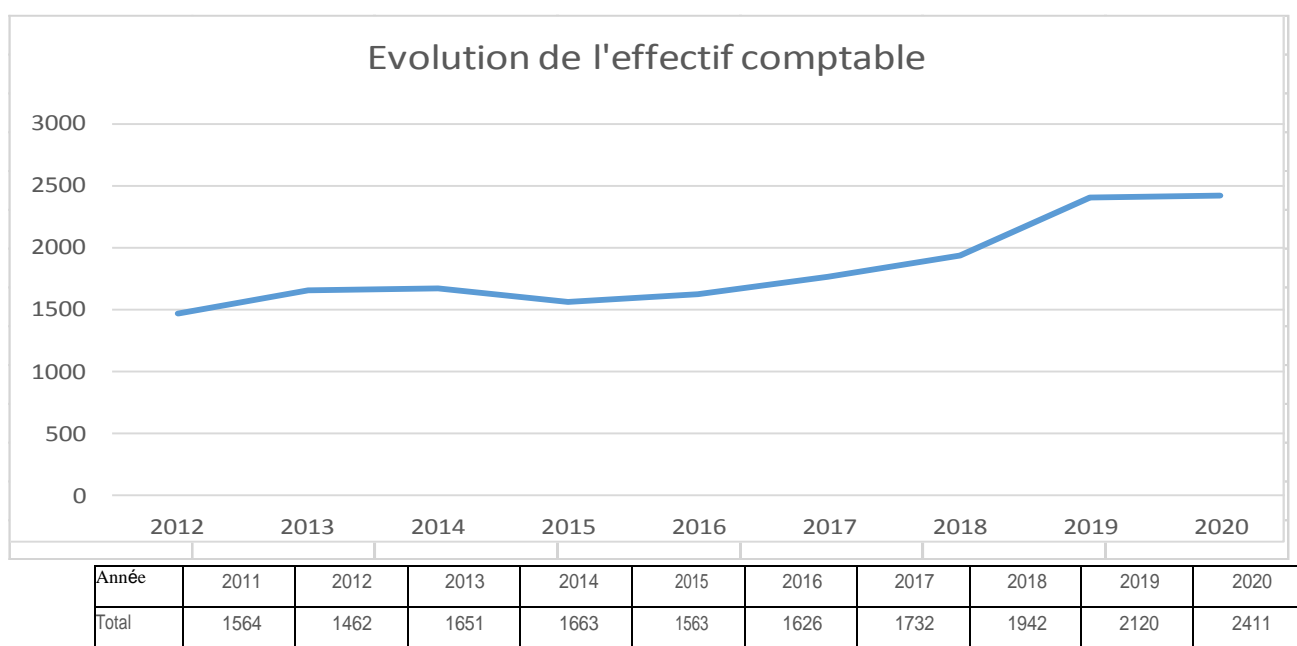
Résolutions	Décisions Arrêtées	Etat d'exécution
Résolution n° 01	Rapport moral et financier	Approuvé
Résolution n°02	Budget prévisionnel 2020  Cotisation 2020	Exécutée.  12.000.00 DA - réduction 50% pour les nouveaux inscrits pendant les 3 premières années.
Résolution n°03	Formation : Poursuite et renforcement de l'action	Exécutée
Résolution n°04	Siège du LIDO	S'aligner sur la position des autres organisations sœurs en envisageant sa cession
Résolution n°05	Modification de l'indemnité compensatrice pour les Membres du conseil assistant aux commissions paritaires CNC	Exécutée
Résolution n°6	Envisagez une réflexion sur les amendements de la loi 10-01	En double emploi avec le projet en cours d'adoption de révision de la loi au niveau du CNC
Résolution n°7	Publicité légale	Exécutée

### III. EFFECTIF ET RECOUVREMENT DES COTISATIONS

#### 1. La population des comptables agréés en chiffres

Le nombre des professionnels inscrits au tableau 2020 de l'Organisation des Comptables Agréés, publié en janvier de cette même année, est de 2411 inscrits dont 5 personnes morales. L'écrasante majorité est également membre de la Chambre Nationale des Commissaires aux Comptes. Les comptables tout court ne dépassent pas les 310 membres.

L'évolution du nombre des professionnels au cours des neuf dernières années a été la suivante :



La croissance annuelle moyenne est de 5.5%, alors que la progression sur la période totale considérée a été approximativement de 55%.

L'effectif a paradoxalement diminué au cours des années 2013 et 2015 en raison de l'assainissement du tableau, réalisé par la commission paritaire « Agrément ».

Au rythme des arrivés des nouveaux agréés, il est prévu de clôturer l'exercice 2021 avec un effectif de 3.000 comptables agréés. A l'horizon 2025, l'effectif passera légèrement sous la barre des 5.000 professionnels.

L'instauration des nouvelles conditions d'accès à l'agrément de comptable agréé, avec l'exigence d'un «diplôme» de comptable agréé, entre autres, délivré par un organisme de formation professionnelle pose un problème d'ordre réglementaire. Ce diplôme n'existe dans aucune nomenclature du secteur de la formation pour le moment. Ce handicap à l'accès à cette profession, doit être levé compte tenu de l'affluence des jeunes qui arrivent à la profession.

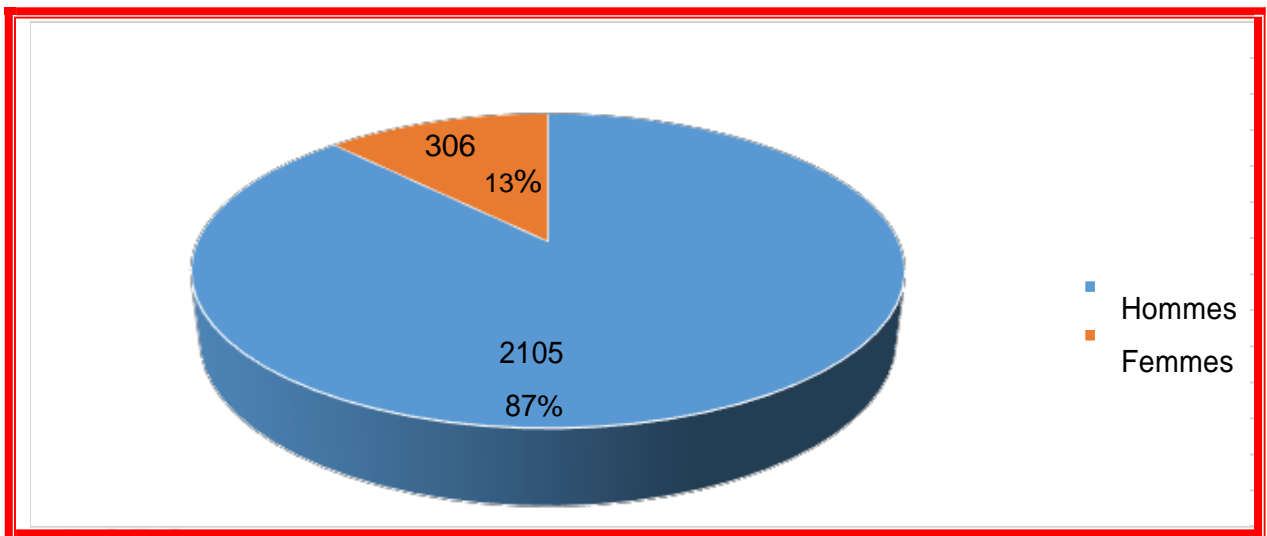
Les nouveaux professionnels doivent être accueillis et encadrés à l'aide d'une mise à niveau pour leur permettre d'affronter les difficultés du terrain. Ceci peut être

surmonté grâce à un encadrement effectif pour recevoir des informations sur les règles de gestion et les pratiques professionnelles en cabinet.

Avec l'hypothèse d'une moyenne de deux collaborateurs par cabinet, les professionnels emploient environ 5.000 salariés.

Il est constaté une dominante masculine dans la composante professionnelle, comme l'indique les données de 2020, reprises dans le graphe qui suit :

Répartition des professionnels par sexe



Le taux de 13% de femmes comptables, est inférieur au taux national de la population des femmes actives qui est de 18.% selon l'ONS.

En termes de niveau académique, les entrées de jeunes dans la profession, ont de toute évidence, amélioré le taux des universitaires par rapport aux professionnels issus de la formation professionnelle et autres formations.

Les professionnels n'arrivent pas encore à se regrouper pour travailler ensemble. Il est recensé 5 personnes morales seulement, qui exercent sous forme de sociétés en « cabinet d'associés », sinon le format « cabinet individuel » est très largement prépondérant.

## 2. *Le recouvrement des cotisations professionnelles*

- Le nombre de cotisants à jour au 30/09/2020 est de 1351 soit quasiment le double par rapport à celui enregistré à la même période en 2019. Bien qu'un effort important ait été réalisé, il reste encore insuffisant pour atteindre la quasi-totalité des confrères.

COTISATION 2018-2019	COTISATION 2019-2020	VARIATION	% D'ACCROISSEMENT
19 292 000,00	39 188 650,00	19 896 650,00	103%

## IV. ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL

### 1. *Décisions prises par le conseil et leurs niveaux d'exécution*

Au cours de l'exercice 2019/2020 le conseil a tenu cinq (05) réunions et adopté les résolutions reprises brièvement dans le tableau ci-dessous

Date	Décisions	Etat d'exécution
3 octobre 2019	- Adoption du PV de la réunion du conseil national de l'ONCA	Exécutée
	- Préparation des travaux de l'A.G.O de l'exercice 2019.	Exécutée
	- Rapport financier de la période du 01.10.2018 au 30.09.2018	Exécutée
	- Rapport moral de la période du 01.10.2018 au 30.09.2018	Exécutée
	- Divers.	Exécutif
17/02/2020	- Adoption du PV de la réunion précédente	Exécutée
	- Évaluation des activités de l'Organisation pour la période.	Exécutée
	- Bilan du 4 ème colloque de l'ONCA.	Exécutée
	- Programme des journées de formation relative à la loi de finance 2020.	Exécutée
	- Rapport des commissions paritaires au niveau du CNC	Exécutée
	- Préparation du 4ème Colloque	Exécutée
	- Confection du cachet Humide	Exécutée



17/02/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des journées sur la loi de finances 2020</li> <li>- Evaluation des journées d'études</li> <li>- Préparation du 4ème et 5ème Colloque de l'ONCA</li> </ul>	Exécutée  Exécutée  Exécutée
11/07/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte rendu commissions paritaires au niveau du CNC</li> <li>- Prorogation des délais du mandat en cours avec prérogatives limitées.</li> </ul>	Exécutée  Exécutée
18/09/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et programmation de l'assemblée générale ordinaire relative à la période 2019/2020</li> <li>- Proposition des membres devant composer la commission électorale</li> <li>- Divers</li> </ul>	Exécutée  Exécutée  Exécutée

## *2. Activités de l'ONCA au sein des organes du C.N.C.*

Le Conseil National de la Comptabilité, dans lequel siège trois membres de l'Organisation, n'a pastenu de réunion au cours de la période considérée.

Par ailleurs, les membres du conseil national activent régulièrement au sein des différentes commissions paritaires dépendant du Conseil National de la Comptabilité. La nomination des dits membres a été décidée en séance du conseil conformément à l'Arrêté n°20 du 08/03/2018 du Ministère des Finances. L'installation a eu lieu officiellement le 25 mars 2018.

COMMISSIONS	NOMS & PRENOMS
<b>Contrôle Qualité</b>	AICHAOUI Ali BOUCHIBANE Hocine
<b>Agrément</b>	DEGLA Lazhar NAGA Sassi
<b>Normalisation des pratiques comptables et des diligences professionnelles</b>	EL BESSEGHI Mourad HAMIDI Azzedine
<b>Discipline et Arbitrage</b>	DJELID Tahar BELLILET Abdelhafid
<b>Formation</b>	FOUFA Hamid ATIK Laala

Il faut tout d'abord préciser que les réunions des commissions paritaires ont été ajournées en raison de la pandémie du covid 19. Les commissions paritaires ont dû suspendre leurs travaux pour les raisons liées au confinement. Ainsi depuis février 2020, les réunions ont été systématiquement reportées sine die en dehors de quelques-unes qui ont été tenues par visioconférence.

## **a) Synthèse des travaux de la commission « Contrôle Qualité »**

Durant cette période, la Commission Contrôle Qualité a tenu des réunions qui ont été consacrées au traitement des dossiers relatifs aux thèmes suivants :

- Formation des formateurs en contrôle qualité ;
- Déroulement de la formation des contrôleurs qualité ;
- Publication et vulgarisation des travaux établis par la commission ;
- Feuille de route de la commission contrôle qualité.

## **b) Synthèse des travaux de la commission « Agrément »**

Pour la période considérée, la Commission Agrément s'est réunie pour valider des dossiers de demande d'agrément et de validation ainsi que la mise à jour et l'établissement des tableaux des professionnels 2020.

## **c) Synthèse des travaux de la commission « Formation »**

Sur la période la Commission a tenue (12) réunions, consacrées essentiellement, à :

- l'examen des dossiers de commissaires aux comptes et comptables stagiaires pour la délivrance des attestations de fin de stage.
- Recherche du lieu et élaboration de divers textes liés au lancement de l'institut de formation des CAC et EC (Université El Affroun Faculté des sciences économiques et de Gestion)

## **d) Synthèse des travaux de la commission « Normalisation des Pratiques Comptables et des Diligences Professionnelles »**

Au cours de cet exercice, la commission de « normalisation des pratiques comptables et des diligences professionnelles » s'est consacrée à l'examen de trois dossiers ;

- Finalisation du SCF – Tourisme
- Avis sur les incidences du COVID 19 sur les diligences du commissaire aux comptes
- Examen du SCF – Bâtiment, Travaux Publics et Hydrauliques

Par ailleurs, la commission a traité plusieurs demandes d'avis introduites par les professionnels, opérateurs économiques et autres utilisateurs de la comptabilité financière.

## **e) Synthèse des travaux de la commission « Discipline et Arbitrage »**

La Commission Discipline et Arbitrage a tenu trois réunions au cours de la période.

Outre les dossiers disciplinaires, elle a finalisé le projet de révision de l'arrêté n°009/SG/MF de Monsieur le Ministre des Finances portant approbation du Règlement Intérieur de la Commission Discipline et Arbitrage du Conseil National de la Comptabilité, afin de l'enrichir et d'apporter des modifications permettant le bon fonctionnement de la commission, notamment l'article relatif au quorum.

## V. BILAN DE LA FORMATION

### 1. La formation intrinsèque

Elle porte sur des thèmes classiques, récurrents ou qui sont demandés par les professionnels en fonction des problèmes rencontrés. Elle est assurée par des professionnels qui ont une expérience et elle se déroule en général dans les différentes régions du pays selon une rotation étudiée.

### 2. La formation thématique

Elle a concerné particulièrement la Loi de finances 2020

Lieu	Date	Formateur	Nombre de participants
BAB EZZOUAR	22/12/19	MR SELLAMI BOUBEKER	61
BLIDA	22/01/20	MR SALIM ADDA/ELBESSEGH	30
BISKRA	09/01/20	MR MEGHAOUI/RADJEF	18
DJELFA	10/02/20	MR MEGHAOUI /ELBESSEGH	56
TOUGOURT	18/01/20	MR TIDJANI/LEBBOUZ/DEGLA	45
ANNABA	04/01/20	MR SELLAMI BOUBEKER	60
BEJAIA	28/12/19	MR KACI SALIM	50
SETIF	29/12/19	MR MEGHAOUI /DJOUIMAA/ RADJEF	50
CONSTANTINE	01/02/19	MR BEDALLA ET DJERIDI	60
BEL ABBAS	11/01/20	MR BOULAHDHOUR ET GELMANE	50
TLEMCEM	08/02/20	MR TOUAHRI CHERIF/ELBESSEGH	46

La participation moyenne à toutes les journées de formation organisées par l'ONCA est de 48 personnes par séance.

## VI. AUTRES ACTIONS

### 1. Commission Ad Hoc de lutte contre l'exercice illégal

Sur notre proposition dans la séance du Conseil National de la Comptabilité du 14 mai 2018, il a été décidé de l'installation d'une commission paritaire de lutte contre l'exercice illégal regroupant les trois corporations comptables. L'objectif de cette commission est de

coordonner les actions afin de combattre efficacement ce fléau qui gangrène la profession et qui est source de toutes les dérives malsaines.

Cette commission est à pied d'œuvre pour mettre en place les dispositifs réglementaires adéquats et établir un programme d'actions en commun.

## ***2. Activités des délégués***

Par ailleurs, des réunions avec les délégués des wilayas ont eu lieu au niveau des régions. Ils ont permis de cerner les difficultés liés à la lutte contre l'exercice informel.

La dernière réunion qui a eu lieu à Alger, a regroupé les délégués de toutes les wilayas. Un point de situation a été établi dans toutes les régions, sur divers sujets. Des résultats ont été obtenus dans certaines wilayas, mais ils restent insuffisant eu égard à l'ampleur du mal. Des actions concertées doivent être menées pour continuer cette lutte de longue haleine.

## ***3. Confection du cachet unique du comptable.***

A l'occasion des réunions avec les délégués, l'organisation a procédé à la distribution des cachets humides. Selon une première évaluation plus de la moitié ont été distribués, le reste est en cours. Cette opération reste en cours avec l'imprimerie officielle. Certains professionnels n'ont pas encore fournis les documents nécessaires pour la confection du cachet. Cette opération devrait être achevée avant la clôture de l'exercice.

## ***4. Réactivation du site WEB***

Le site WEB de l'organisation a été réactivé. Il contient certaines rubriques et des informations sur les activités de l'organisation. Il nécessite encore des améliorations.

## VII. ACTIONS A ENGAGER POUR L'EXERCICE 2020-2021

**Ces actions sont à revoir avec le nouveau conseil en fonction de ses ambitions**

- a) **Relancer** la régionalisation de la formation en mettant en place un programme suggéré par les délégué régionaux ;
- b) **Améliorer et renforcer**, la relation avec l'environnement de l'ONCA, par la mise à jour et l'actualisation, de ses canaux de communications, devant permettre d'afficher des informations viables et en temps réel ;
- c) **Poursuivre**, les actions de lutte contre l'exercice illégal de la profession en participant efficacement dans la commission ad hoc du CNC et en dynamisant le rôle des délégués au niveau local afin d'en faire le fer de lance dans la lutte contre cet épiphénomène nuisible ;
- d) **Organiser** le cinquième colloque dans une ville du Sud. ;
- e) **Continuer** l'édition de la revue « EL MOUHASSIB », avec la publication de deux numéros ;
- f) **Poursuivre** la confection et la distribution du cachet humide unique du professionnel.

**2ème partie**  
**RAPPORT FINANCIER**

## I. SITUATION GLOBALE DE TRESORERIE

Elle se présente ainsi :

### 1. Mouvement de Trésorerie du 01/10/2019 au 30/09/2020

U=DA

Désignations Des Comptes	Soldes
Solde antérieur	50 074 092,70
Total des recettes Globales	44 098 595,00
Total des dépenses Globales	17 727 543,14
Solde au 30/09/2020	76 445 144,56

### 2. Recettes par nature sur la période

U= DA

RUBRIQUES	MONTANTS
Cotisations des Professionnel	39 188 650,00
Recettes Colloque	1 275 000,00
Recette Cachet	1 779 445,00
Recette Formation	1 855 500,00
total général	44 098 595,00

### 3. Evolution de la trésorerie par compte bancaire

Désignations Des Comptes	Solde 01/10/2019	Solde 30/09/2020
Compte BNA	1 852 223,32	2 091 308,33
Compte CPA	48 155 997,18	74 259 536,63
Compte caisse	65 872,20	94 299,60
Total	50 074 092,70	76 445 144,56

Le compte BNA est maintenu uniquement pour recevoir les cotisations de professionnels qui continuent d'utiliser ce compte bancaire malgré sa mise en veille.

**II. RECAPITULATION DES DEPENSES DU 01/10/2019 AU 30/09/2020**

Natures des Dépenses	AGO COLLOQUE	FORMATION SEMINAIRE	CONSEIL	TOTAL GENERAL
Fournitures de bureaux	225 145,00		113 043,34	338 188,34
Fourniture Produit Entretien			55 172,07	55 172,07
Eau			7 003,75	7 003,75
Entretien et Réparation			41 166,66	41 166,66
Electricité et Gaz			20 483,59	20 483,59
Assurances			297 599,50	297 599,50
Frais COLLOQUE	4 809 782,53			4 809 782,53
Frais AGO	150 000,00			150 000,00
Documentation et Publicités	480 343,50			480 343,50
Frais de Gestion			292 034,00	292 034,00
Frais de Formations		2 281 918,74		2 281 918,74
Honoraires Formateur		150 000,00		150 000,00
Frais de Déplacement + hébergement	1 371 850,00		2 076 522,50	3 448 372,50
Frais Restauration	19 700,00		161 085,00	180 785,00
Téléphone + internet			59 190,12	59 190,12
Frais de Banque			106 713,64	106 713,64
Charges de Personnel			4 588 189,20	4 588 189,20
Equipements			420 600,00	420 600,00
<b>Total général</b>	<b>7 056 821,03</b>	<b>2 431 918,74</b>	<b>8 238 803,37</b>	<b>17 727 543,14</b>



### III. INVENTAIRE DES BIENS

Ordre	Date inscription inventaire	Rubriques	quantités	montant en dinars
1	27/03/2012	Unités Ordinateurs	2	55 400,00
2	27/03/2012	Ecrans Samsung	2	27 810,00
3	27/03/2012	Imprimantes Laser	2	9 800,00
4	27/03/2012	Onduleurs	2	11 000,00
5	27/03/2012	Cartes Réseaux	2	4 390,00
6	13/10/2014	Micros P.C.	2	88 000,00
7	03/03/2016	Chaises	6	31 200,00
8	14/02/2017	Imprimantes	1	38 000,00
9	16/09/2018	Chaises	4	17 612,00
10	03/01/2018	Bureau à 3 tiroirs	1	19 516,00
11	13/01/2018	Armoires Métalliques	3	83 895,00
12	30/01/2018	Logiciel	1	100 000,00
13	08/01/2019	Caisson de bureau	1	10 000,00
14	28/11/2018	PC HP	1	75 000,00
15	09/07/2019	SITE WEB	1	320 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>891 623,00</b>

Ordre	Date inscription inventaire	Rubriques	Quantités	Montant en dinars
16	26/12/2019	Onduleurs	2	17 600,00
17	14/09/2020	pc + imprimantes	1	143 000,00
18	08/01/2020	logiciel	1	129 100,00
19	03/09/2020	site web	1	130 900,00
<b>Total Acquisitions</b>				<b>420 600,00</b>

#### IV. BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021

##### 1. Dépenses prévisionnelles

Rubriques	Montants N (2019/2020)	Montants N+1 prévisionnels (2020/2021)	Taux d'évolution
Equipement de bureaux	338 188,34	350 000,00	3%
Fournitures produit Entretien	96 338,73	100 000,00	4%
Autres Consommations (gaz,elec,eau)	27 487,34	30 000,00	9%
Assurances	297 599,50	300 000,00	1%
Publicités et Documentation	480 343,50	500 000,00	4%
Frais AGO et Colloque	4 959 782,53	5 000 000,00	1%
Frais Des Formations	2 431 918,74	2 500 000,00	3%
Frais Déplacement (rest+heberg) membres CNonca	3 629 157,50	3 800 000,00	5%
Frais de téléphone + internet	59 190,12	60 000,00	1%
Frais de Banque	106 713,64	110 000,00	3%
Frais de Gestion	292 034,00	300 000,00	1%
Frais de Personnel	4 588 189,20	5 600 000,00	22%
Equipements	420 600,00	450 000,00	7%
<b>Total général</b>	<b>17 727 543,14</b>	<b>19 100 000,00</b>	<b>8%</b>

##### 2. Recettes prévisionnelles

Rubriques	Nombre probable de cotisants	Cotisations 2020- 2021	Valeur En D.A
Cotisations prévisionnelles	1.500	14 000	21.000.000
<b>Total</b>			<b>21.000.000</b>